

**Tribunal canadien
des droits de la personne**



**Canadian Human
Rights Tribunal**

Référence : 2023 TCDP 35

Date : le 23 août 2023

Numéro du dossier : HR-DP-2784-22

[TRADUCTION FRANÇAISE]

Entre :

Jeremey Pete

le plaignant

- et -

Commission canadienne des droits de la personne

la Commission

- et -

Service correctionnel du Canada

l'intimé

Décision

Membre : Jennifer Khurana

[1] Jeremy Pete, le plaignant, n'a pas respecté les échéances fixées par le Tribunal pour faire avancer sa plainte. Même si le Tribunal a tenté de le joindre à plusieurs reprises, M. Pete n'a pas répondu depuis janvier 2023, date à laquelle il a fourni son adresse postale et ses coordonnées à jour.

[2] Le Tribunal a également demandé à la Commission et à l'intimé, le Service correctionnel du Canada, s'ils avaient une autre adresse pour M. Pete ou s'ils savaient par quel autre moyen le joindre. Les autres parties n'avaient aucune information supplémentaire et ont confirmé l'adresse que le Tribunal avait au dossier pour M. Pete. Le greffe a aussi tenté de joindre M. Pete par téléphone au numéro qui avait été transmis, mais ce numéro n'était plus en service.

[3] Le 13 juillet 2023, le Tribunal a envoyé une lettre à M. Pete et aux autres parties, dans laquelle il avertissait M. Pete qu'il avait jusqu'au 4 août 2023 pour répondre, faute de quoi sa plainte pourrait être rejetée pour cause d'abandon. La lettre a été envoyée par courriel et par messenger. Selon la confirmation de réception signée, la lettre a été livrée par messenger à M. Pete le 21 juillet 2023. Le courriel n'a pas été retourné avec la mention « non remis ».

[4] M. Pete n'a pas répondu aux communications du Tribunal et le délai pour y répondre est écoulé.

[5] Dans les circonstances, M. Pete est présumé avoir abandonné sa plainte. La plainte sera rejetée et le dossier du Tribunal sera fermé.

ORDONNANCE

[6] La plainte est rejetée pour cause d'abandon. Le dossier du Tribunal sera fermé et le greffe en avisera les parties.

Signé par

Jennifer Khurana
Membre du Tribunal

Ottawa (Ontario)
Le 23 août 2023

Tribunal canadien des droits de la personne

Parties au dossier

Dossier du tribunal : HR-DP-2784-22

Intitulé de la cause : Jeremey Pete c. Service correctionnel du Canada

Date de la décision du tribunal : Le 23 août 2023

Comparutions :

Jeremey Pete, pour son propre compte

Julie Hudson, pour la Commission canadienne des droits de la personne

Edward Burnet et Artemis Soltani, pour l'intimé